



# Inégalités relatives à l'insécurité alimentaire au Canada

L'insécurité alimentaire des ménages est déclarée par des adultes vivant dans des ménages qui ne peuvent pas assumer le coût d'aliments d'une quantité et d'une qualité essentielles à une bonne santé.

**7%** des adultes canadiens vivent dans des ménages confrontés à l'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire peut entraîner :



Des régimes inadéquats du point de vue nutritionnel



Une santé mentale fragile (p. ex. la dépression, l'anxiété)



Une mauvaise santé physique (p. ex. le diabète, l'obésité)



Une utilisation accrue des services de santé

Moins le statut socioéconomique est élevé, plus la prévalence de l'insécurité alimentaire du ménage est élevée.

La prévalence de l'insécurité alimentaire du ménage pour les adultes est :

**8,6x PLUS ÉLEVÉE** dans les ménages où personne n'a terminé ses études secondaires que dans les ménages où au moins une personne a un diplôme universitaire

**6,0x PLUS ÉLEVÉE** chez ceux qui sont incapables de travailler que ceux qui ont un emploi

**5,2x PLUS ÉLEVÉE** chez ceux qui ont des incapacités graves de santé fonctionnelle que ceux sans incapacités

**2,9x PLUS ÉLEVÉE** chez les personnes bisexuelles que chez les personnes hétérosexuelles

La prévalence de l'insécurité alimentaire du ménage est :

**3,7x PLUS ÉLEVÉE**

chez les Inuits

**2,7x PLUS ÉLEVÉE**

chez les membres des Premières Nations vivant hors réserve

**2,2x PLUS ÉLEVÉE**

chez les Métis

que chez les adultes non autochtones

Les inégalités vécues par les populations des Premières Nations, des Inuits et des Métis sont enracinées dans les politiques et les pratiques coloniales qui ont commencé avec les pensionnats, la perte de continuité culturelle, des territoires et de la langue. Les traumatismes intergénérationnels non résolus s'ajoutent aux défis auxquels sont confrontés les peuples autochtones.

Pour réduire les inégalités en matière d'insécurité alimentaire, il faut modifier les conditions sociales, économiques et environnementales qui affectent les coûts de production et de distribution des aliments, ainsi que le revenu et la capacité des personnes à se procurer de la nourriture.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Composante annuelle (2009–2012; N.-B. et Î.-P.-É. uniquement, 2011–2012).

Pour d'autres données sur les inégalités en santé, consultez le site : <https://infobase.phac-aspc.gc.ca/health-inequalities/index-fr.aspx>

Référence suggérée : Agence de la santé publique du Canada. Les principales inégalités en santé au Canada : un portrait national. Ottawa, Agence de la santé publique du Canada, 2018.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2018 | Cat. : HP35-106/2-2018F-PDF | ISBN : 978-0-660-26209-3 | Pub. : 170567

Suivez-nous @GouvCanSante

